

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 21 octobre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 21 octobre 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Sont absents :

Mme Katia Duchesne, conseillère
M Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 SEPTEMBRE 2019 ET DE LA SPÉCIALE DU 13 SEPTMBRE 2019
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Dépôt des états comparatifs
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Réfection salle sous-sol de l'église : Acceptation de l'entente
 - 8.2 Les Espoirs du Saguenay-Lac-St-Jean : Demande de soutien financier
 - 8.3 Réfection rue des Pins et avenue des Champs Est : Décompte progressif #2
 - 8.4 Équipements roulants : Achat de pneus
 - 8.5 Soutien à un projet participatif avec les villes membres de la Fédération des Villages-relais

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Programme d'aide financière
 - 10.1.1 Aide à l'amélioration du réseau routier municipal : Acceptation des travaux
 - 10.1.2 Aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration : Acceptation des travaux
 - 10.1.3 Aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration : Acceptation des travaux
 - 10.1.4 Volet entretien des routes locales

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Comité d'embellissement : Acceptation du plan pour la forêt nourricière

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air : Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière pour le projet de la Montagne Ouellet
- 14.2 Nomination au conseil d'administration de la Corporation du Moulin des Pionniers inc.
- 14.3 Nomination à la table Ad Hoc de la Corporation du Moulin des Pionniers inc.
- 14.4 Halloween 2019

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Motion de félicitations
- 16.2 Assemblée générale annuelle des Loups au Volant

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-10-197

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-10-198

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 9 septembre 2019 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-10-199

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 13 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal de la séance spéciale du 13 septembre 2019 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 9 septembre, j'ai participé à la séance régulière du conseil municipal ainsi que le 13 septembre à la séance spéciale. Le 10 septembre, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 18 septembre, j'ai participé à un conseil d'administration de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 19 septembre, j'ai participé à l'inauguration officielle des corridors scolaires à Roberval. Également, j'ai participé à la table des partenaires pour une conférence sur le climat. Le 24 septembre, j'ai participé à une rencontre du comité de la sécurité publique. Le 24 septembre, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Du 25 au 28 septembre, j'ai participé au congrès de la Fédération québécoise des municipalités. Le 30 septembre, j'ai participé à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 7 septembre, j'ai assisté à la présentation du plan préliminaire des projets de développement à La Doré présenté par les étudiants en technique de Milieu naturel du CEGEP de Saint-Félicien. Le 8 octobre, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 9 octobre, j'ai participé à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 17 octobre, j'ai participé à une rencontre conjointe d'Alliance forêt boréale et des syndicats des travailleurs forestiers.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de septembre 2019 selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à la séance spéciale du conseil et à la rencontre de la Table GIR. Il informe la population qu'il a été réélu sur la table Feuillu 2 pour un mandat de 2 ans.

Serge Allard a participé à la fête des récoltes du Moulin de Pionniers et à une rencontre du Centre des Loisirs.

Michel Simard a participé aux rencontres de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. et au congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

Hélène Gagnon a participé aux rencontres du conseil, à une rencontre de la Résidence Dorée et à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Les Conseil en bref ont été déposés aux membres du conseil et sont disponibles sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2019-10-200

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats

du mois de septembre 2019 de la Municipalité au montant de 319 174.26\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2
DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Le maire dépose les états comparatifs en date du 30 septembre 2019 démontrant que les budgets sont respectés.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE SEPTEMBRE 2019

Le résumé de la correspondance du mois de septembre 2019 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2019-10-201
RÉFECTION SALLE SOUS-SOL DE L'ÉGLISE : ACCEPTATION DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique désire effectuer la réfection de la salle du sous-sol de l'église;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'utiliser cette salle pour ses besoins ou pour ceux d'organismes communautaires;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré participe financièrement à la réfection de la salle du sous-sol de l'église à raison de 10 000\$. En contrepartie, la Municipalité pourra utiliser les locaux sans frais ainsi que les organismes communautaires autorisés. Les sommes seront prises dans le budget d'entretien de l'hôtel de ville.

POINT 8.2
RÉSOLUTION 2019-10-202
LES ESPOIRS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier pour Les Espoirs du Saguenay-Lac-St-Jean;

CONSIDÉRANT QU'un jeune de La Doré fait partie de cette équipe de hockey d'élite;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent soutenir la promotion de l'activité physique chez les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un soutien financier de 50\$ pour Les Espoirs du Saguenay-Lac-St-Jean.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2019-10-203

RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS EST : DÉCOMPTE
PROGRESSIF #2

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillante au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #2 au montant de 245 594.91\$, incluant les taxes pour le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est. Un montant de 12 279.75\$ sera déduit afin de conserver la retenue. Une somme de 233 315.15\$ incluant les taxes sera versée à l'entrepreneur.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2019-10-204

ÉQUIPEMENTS ROULANTS : ACHAT DE PNEUS

CONSIDÉRANT QUE le tracteur municipal est utilisé pour le déneigement durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des pneus dudit tracteur est nécessaire;

CONSIDÉRANT les propositions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat de pneus pour le tracteur chez M.C.T. Pneus au prix de 6 909.36\$, plus les taxes applicables, le tout selon la proposition reçue.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2019-10-205

SOUTIEN À UN PROJET PARTICIPATIF AVEC LES VILLES MEMBRES DE LA
FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS

CONSIDÉRANT qu'Anekdoté est une société technologique québécoise dans le secteur des plateformes numériques et que sa mission se veut de créer un rapprochement entre des individus et l'environnement à la fois physique et virtuel qui les entoure par le biais d'une pédagogie historique, sociale, culturelle et communautaire;

CONSIDÉRANT que cette mission s'inscrit dans un processus de création d'emplois de haute qualité, ainsi que d'un apport au développement économique du secteur numérique et touristique au Québec;

CONSIDÉRANT que l'introduction de la plateforme numérique Anekdoté à grande échelle sur le marché québécois laisse présager une création importante d'emplois permanents et bien rémunérés afin de colliger, corriger, traduire, entrer les informations de contenus sur la plateforme;

CONSIDÉRANT que la technologie brevetée d'Anekdoté à la fois informe et divertit ses usagers et qu'elle a pour but de dispenser de l'information à caractère historique, culturel et communautaire à l'égard de noms de rues, parcs, monuments et lieux historiques et également de lieux en général tout en englobant des fonctionnalités de géolocalisation, le tout de façon auditive;

CONSIDÉRANT que les villes et municipalités membres de la Fédération des Villages-Relais bénéficieront énormément d'un apport au développement économique du secteur numérique et touristique dans leurs territoires respectifs;

CONSIDÉRANT que l'introduction de la plateforme numérique d'Anekdote aura comme effet, entre autres, la création d'un degré important de rétention prolongé des passants et des touristes dans les villages membres de la Fédération et, par conséquent, bénéficiera aux commerçants des villages membres;

CONSIDÉRANT que la plateforme numérique d'Anekdote permettra d'éliminer graduellement les écriteaux explicatifs et les dépliants, ce qui constituera une évolution positive pour l'environnement;

CONSIDÉRANT que la plateforme numérique d'Anekdote contribuera énormément à faire connaître les spécificités des villages membres pour les rendre attrayants et distinctifs et qu'elle aidera également à faire connaître l'histoire des villages membres qui est peu ou pas connue;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des Villages-relais est un excellent véhicule pour permettre à ses membres d'introduire cette technologie d'avant-garde, ce qui constituera une plus-value à la désignation de membres des Villages-Relais;

CONSIDÉRANT qu'au niveau social et culturel, la plateforme est un outil unique de conservation et de promotion des faits historiques, culturels, des attraits et des événements qui ont sculpté les collectivités du monde grâce, entre autres, à la possibilité de la narration audio dans toutes les langues;

CONSIDÉRANT que la plateforme Anekdote s'avère également un outil pédagogique tout aussi unique qui favorise le transfert de connaissance en alliant le numérique et l'humain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande à la Fédération des Villages-Relais de reconnaître la plateforme Anekdote et de prendre entente avec la Direction des parcs routiers pour que les municipalités membres de la fédération puissent bénéficier de tarifs de groupe pour mettre en application la plateforme Anekdote dans notre village;
- QU'une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités membres de la Fédération des Villages-relais.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2019-10-206

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE : AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : ACCEPTATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la subvention accordée en 2017 de 18 000\$ sur trois (3) ans, pour l'amélioration du réseau routier municipal et confirmée dans la correspondance datée du 1^e août 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire se prévaloir du solde restant de ladite subvention soit 10 800\$ (dossier : 00025745-1-91050 (02) 2017-07-11-51);

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés doivent être conformes;

CONSIDÉRANT les travaux d'asphaltage mécanisés au montant de 43 774.82\$, plus les taxes applicables réalisés sur le route Saint-Joseph;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la route Saint-Joseph Nord et utilise le solde pour un montant subventionné de 10 800\$ pour une partie de ces travaux, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et les dossiers de vérification ont été constitués.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2019-10-207

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE : AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION : ACCEPTATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) pour le dossier 00027445-1-91050 (02) 2018-07-26-50;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV pour la route Saint-Joseph Nord soit l'asphaltage mécanisée au montant de 43 774.82\$, plus les taxes applicables et le marquage de chaussée au montant de 5 546.94\$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses d'un montant de 49 321.76\$, plus les taxes applicables relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec. Un montant de la subvention de 27 980\$ sera utilisé pour ces dépenses.

POINT 10.1.3

RÉSOLUTION 2019-10-208

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE : AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION : ACCEPTATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) pour le dossier 00028093-1-91050 (02) 2019-07-26-2;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV pour la route Saint-Joseph Nord soit de l'asphaltage mécanisée au montant de 43 774.82\$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses d'un montant de 43 774.82\$, plus les taxes applicables relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et utilise la subvention de 13 000\$ pour ces travaux.

POINT 10.1.4

RÉSOLUTION 2019-10-209

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE : VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

CONSIDÉRANT la subvention accordée en 2018 de 19 394\$ pour l'entretien des routes locales et confirmée dans la correspondance datée du 22 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés doivent être conformes;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de produire une reddition de compte afin de recevoir la subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- approuve les dépenses pour les travaux exécutés pour un montant subventionné de 19 394\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- approuve la reddition de compte produite;
- les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et les dossiers de vérification ont été constitués.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2019-10-210

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT : ACCEPTATION DU PLAN DE LA FORÊT NOURRICIÈRE

CONSIDÉRANT le projet de forêt nourricière au centre village;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embellissement a élaboré un plan de disposition des végétaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le plan du projet de la forêt nourricière tel que présenté par le comité d'embellissement.

POINT 14.1

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE LA MONTAGNE OUELLET

Le maire informe la population que l'administration municipale a déposé une nouvelle demande d'aide financière pour le projet de la Montagne Ouellet dans le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2019-10-211

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS INC.

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme Yoland Bau et Katia Duchesne comme représentants municipaux au conseil d'administration de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Les modalités de rémunération prévues s'appliquent.

POINT 14.3

RÉSOLUTION 2019-10-212

NOMINATION À LA TABLE AD HOC DE LA CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS INC.

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme Yoland Bau comme représentant municipal à la table Ad Hoc de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. La participation est

admissible à la compensation de perte de revenus pour ce comité selon le règlement en vigueur.

POINT 14.4
HALLOWEEN 2019

Le maire informe la population que l'Halloween 2019 se déroulera le 31 octobre prochain. Il invite les jeunes à circuler prudemment dans les rues municipales. Il invite également la population à participer en grand nombre à l'activité de la soirée effrayante qui aura lieu le 2 novembre au Moulin des Pionniers.

POINT 16.1
RÉSOLUTION 2019-10-213
MOTION DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est présentée unanimement à Hélène Gagnon afin de souligner son engagement depuis les 20 dernières années au poste de conseillère municipale.

POINT 16.2
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES LOUPS AU VOLANT

Le maire invite toute la population à participer à l'assemblée générale annuelle des Loups au Volant prévue pour le 27 octobre à 19h au Complexe sportif.

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2019-10-214
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8h55, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

Questions